

## SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Non du produit :** Gel Hydroalcoolique.

**Nom Commercial :** **GELPROTEC**

**Numéro du dépôt (INNORPI) :** TN/T/2020/1744

**Date du dépôt :** 21/09/2020

**Catégorie d'utilisation :** Produit désinfectant pour l'antisepsie des mains, produit prêt à l'emploi.

**Usage recommandé :**

Gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains.

Usage grand public.

**Mode d'emploi :** Remplir la paume d'une main avec une noisette de la solution et frictionner toutes les surfaces des mains jusqu'à évaporation totale du produit.

**Fabricant :** **BIODEX-SA**

**Adresse :** Z.I El Mghira lot N°36 Rue Tozeur 2082 Fouchana -Ben Arous -Tunisie

**Téléphone :** +216 71 409 461

**Fax :** +216 71 409 462

## SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :



Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables



Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement:

Aucun autre danger.

### 2.2. Éléments d'étiquetage des substances

Pictogrammes de danger:



Mentions de danger :

**H226** Liquide et vapeurs inflammables.

**H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

**P101** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**P210** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.




**P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**P273** Eviter le rejet dans l'environnement.

**P305** En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

**P501** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

### SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro d'identification	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcool éthylique 96% dénaturé avec le Bitrex.	<u>CE</u> : 200-578-6 <u>CAS</u> : 64-17-5	 Attention, Flam. Liq. 2 H225  Attention, Eye Irrit. 2 H319.
Ingrédients non dangereux (Carbopol® - Eau Distillée)	Mélange	Substance classée comme non dangereuse.
Glycérine pharmaceutique	<u>CE</u> : 200-289-5 <u>CAS</u> : 56-81-5	Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).
Triéthanolamine	<u>CE</u> : 203-049-8 <u>CAS</u> : 102-71-6	 H319 P305+P351+P338

### SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### En cas de contact avec la peau :

En cas d'irritation, laver la peau avec beaucoup d'eau.  
Consulter un médecin si une irritation ou une indisposition se développe.

#### En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment avec l'eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.  
Consulter un médecin si une irritation ou une indisposition se développe.

#### En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus qu'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Mettre la victime au repos. Ne pas faire vomir.

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, respirer de l'air frais et se reposer. Si malaise, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

En cas d'incendie : Utiliser d'extincteurs à mousse, à poudre ou à dioxyde de carbone. Ces types d'extincteurs fonctionnent en coupant l'approvisionnement en oxygène d'un feu.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité : Il est très important de ne pas utiliser d'extincteur à eau sur un feu de classe B - le jet d'eau pourrait répandre le matériau enflammé plutôt que de l'éteindre.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés (appareils de protection respiratoire autonomes isolants).

### SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toute source d'allumage.

Ventiler les locaux.

Les déversements peuvent rendre les surfaces glissantes. Prévenir de tout risque d'inflammation des vapeurs.  
Prévenir les reissues liés à l'inhalation des vapeurs.  
Consulter les mesures de protection exposées aux points.  
Prévenir de tout risque d'inflammation des vapeurs.  
Prévenir les risques liés à l'inhalation des vapeurs.  
Consulter les mesures de protection exposées aux rubriques 7 et 8.

## SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Suivre les règles d'usage en matière d'hygiène et de sécurité compte tenu de l'inflammabilité.  
Éviter l'inhalation des vapeurs.  
Suivre les règles d'usage en matière d'hygiène et de sécurité compte tenu du caractère biocide du produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition-Ne pas fumer.  
Tenir éloigné de toute source d'ignition, de la chaleur et de la lumière directe du soleil Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

## SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux :

Éviter le contact avec les yeux Lunettes contre les projections liquides.  
Lunettes contre les projections liquides.  
Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

#### Protection de la peau :

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter des vêtements de travail régulièrement lavés

#### Protection des mains :

Non concernée.

#### Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

#### Risques thermiques :

Aucun.

#### Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur :	Gel limpide incolore
Odeur:	Odeur caractéristique d'alcool
pH :	<b>6.5 ±0.5</b>
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non disponible
Densité à 25 °C	<b>0.9</b>
Solubilité dans l'huile :	Non disponible
Teneur en alcool (T <sub>0</sub> ) :	<b>76,29 % ±2.28%</b>

## SECTION 10 : DONNÉES DE RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

### 10.1. Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites

### 10.2. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que le monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

### 10.3. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera écarté des locaux.

Éviter :

- l'accumulation de charges électrostatiques,
- l'échauffement
- la chaleur
- les flammes et surfaces chaudes.

### 10.4. Matières incompatibles

Acides forts / oxydants forts.

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations toxicologiques sur le produit

Non disponible

### Effets nocifs sur la santé

Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels qu'une irritation oculaire qui est totalement réversible au-delà d'une période d'observation de 21 jours.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

### Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

Non disponible

## SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Non disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Non disponible.

### 12.5. Autres effets néfastes

Ne pas rejeter de produit dans le milieu naturel, dans les eaux résiduaires ou superficielles.

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées.

Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

### Information supplémentaires sur l'élimination :

Éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit ne constitue pas une substance dangereuse dans les transports routiers, ferroviaires, maritimes, aériens nationaux et internationaux transport.

## SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange.

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3

**P305+P351+P338** En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**H225** Liquide et vapeurs très inflammables.

**H319** Provoque une sévère irritation des yeux.